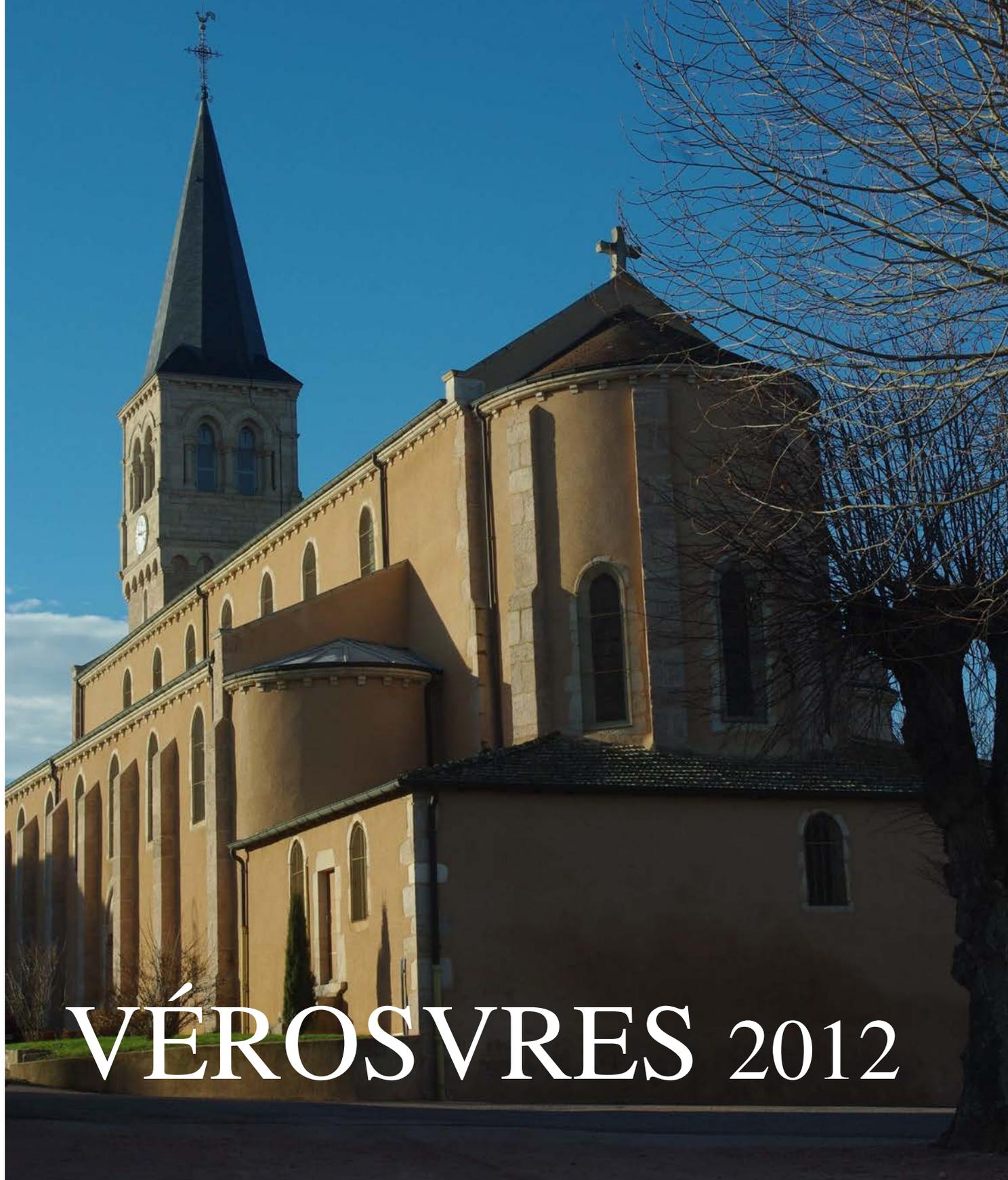


# Bulletin municipal n°17



VÉROSVRES 2012

## Mot du maire

2012 que nous venons de laisser, a été difficile au même titre que 2011. Depuis plusieurs années, l'action économique est stagnante, entraînant la morosité et les inquiétudes de chacun vers un horizon incertain.

Toutefois, nous ne devons pas sombrer dans un pessimisme si bien entretenu par les médias.

La réforme territoriale a repris après avoir marqué le pas quelques mois. 2013 sera une année consacrée à la discussion, à des mises au point, nécessaires pour harmoniser les différentes compétences qui régissent les communautés.

Le bâtiment abritant les sanitaires publics a été achevé. Il a été réalisé par des entreprises et par les employés communaux, je les remercie vivement ainsi que les conseillers qui y ont participé.

La borne camping-cars commencée cette année sera terminée courant 2013 ainsi que son accès et les emplacements de stationnement.

Le sentier piétonnier entre le bourg et l'école sera empruntable dans l'année, sécurisant ainsi le cheminement des enfants.

À propos des écoles, le nombre croissant des élèves, nous conforte dans nos choix d'investissements faits lors des années précédentes, concernant l'amélioration et la création des bâtiments scolaires.

J'en viens tout naturellement au tissu associatif et à ses bénévoles de tout âge qui animent notre village. Je tiens à les remercier sincèrement.

Remerciements particuliers à Nathalie Dargaud qui avec une aide collégiale a bien voulu surseoir à sa décision de laisser la présidence de la Société d'Intérêt Local.

J'invite également tous les habitants, nouveaux et anciens, à s'investir dans les associations, ils y seront les bienvenus.

Si les aléas climatiques de 2012 n'ont pas été trop néfastes pour le monde agricole, les discussions et les décisions au sujet de la P.A.C. communautaire sont plus inquiétantes.

En dépassant le chiffre de 100 employés, l'Etablissement FARGEOT se hisse dans la cour des grands du bâtiment, l'achèvement du stade de Nice en 2013 le consacrera.

Je terminerai en pensant à ceux pour qui l'année 2012 a été très difficile pour des raisons de santé ou qui ont perdu un être cher.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à tous une bonne année 2013.



Le Maire, Pierre BIDAUT

## Médecine du travail

**Le Service de Santé au Travail du Bâtiment et des Travaux Publics de Saône-et-Loire (S.S.T. B.T. 71) a choisi VÉROSVRES pour ouvrir son 12<sup>ème</sup> cabinet médical.**

Cet organisme, dont le siège social est situé à Charnay-les-Mâcon, regroupe 1 800 entreprises du B.T.P. installées sur l'ensemble du territoire de Saône-et-Loire, soit environ 12 000 salariés, soumis à la réglementation en vigueur en matière de Santé au Travail.

Six médecins, six assistantes et une intervenante en prévention des risques professionnels œuvrent en ce sens au sein du service.

À Vérosvres, c'est le Dr Simona DODENCIU, spécialiste en médecine du travail, qui depuis le 22 novembre 2012, a la charge d'assurer la surveillance médicale des salariés du secteur avec l'assistance de Madame Anne BENIGAUD.

Environ 200 salariés seront ainsi convoqués à Vérosvres pour y subir les examens médicaux obligatoires.



Ce cabinet médical, entièrement équipé, n'étant pas occupé à plein temps, le S.S.T. B.T.P. 71 envisage de le mettre ponctuellement à disposition de professionnels de la santé (médecins, infirmières, etc...) qui souhaiteraient y effectuer ponctuellement des permanences pour la population locale .....



## Personnel communal

Dans le cadre des emplois aidés, Guillaume Lieutaud de Paray-le-Monial a rejoint Pascal au mois d'avril. Courageux, serviable, l'entente avec Pascal s'est concrétisée très rapidement. Afin de faire évoluer sa carrière, nous lui proposons de passer des C.A.C.E.S. en rapport avec ses activités. Nous souhaitons renouveler son contrat autant de fois qu'il sera possible.

Nous tenons à remercier Geneviève qui a remplacé Nathalie pendant son arrêt maternité. Réservant un accueil chaleureux aux habitués du service postal et aux habitants de Vérosvres, Geneviève a très bien su s'adapter à la situation.

Au mois de novembre, Nathalie ne pouvant reprendre son emploi pour des raisons de santé, c'est Elodie, proche voisine de la mairie, qui assure l'accueil à l'agence postale. Nous souhaitons un prompt rétablissement à Nathalie.

Suite au départ de Karine Landrieu, Émeline Burillier a été recrutée pour assurer les fonctions d'agent d'entretien des bâtiments communaux et de surveillance du restaurant scolaire.

# Compte administratif 2011

## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

|                                    |                   |
|------------------------------------|-------------------|
| Charges à caractère général .....  | 95 832,59         |
| Charges de personnel .....         | 95 054,00         |
| Charges de gestion courante .....  | 67 606,01         |
| Charges financières .....          | 11 737,49         |
| Compensations fiscales .....       | 29 114,00         |
| Dotations aux amortissements ..... | 379,80            |
| <b>DÉPENSES TOTALES .....</b>      | <b>299 723,89</b> |



## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

|  |                   |
|--|-------------------|
| Ventes de produits .....                             | 23 334,65         |
| Travaux en régie .....                               | 28 908,75         |
| Impôts et taxes .....                                | 170 468,46        |
| Dotations et participations .....                    | 141 313,79        |
| Autres produits de gestion courante .....            | 13 263,62         |
| Remboursements exceptionnels .....                   | 625,52            |
| Excédent de fonctionnement reporté (C.A. 2010) ..... | 66 384,75         |
| <b>RECETTES TOTALES .....</b>                        | <b>444 299,54</b> |



## RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT

|   |                   |
|---|-------------------|
| Recettes .....                          | 444 299,54        |
| Dépenses .....                          | 299 723,89        |
| <b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT .....</b> | <b>144 575,65</b> |

## LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

|  |           |           |
|--|-----------|-----------|
| Cautions .....                           |           | 840,00    |
| Remboursement capital des emprunts ..... |           | 17 963,30 |
| Dépenses d'équipement dont : .....       |           | 60 495,71 |
| - aire d'accueil touristique             | 53 398,65 |           |
| - travaux salles de réunion              | 4 764,86  |           |
| - photocopieur mairie                    | 2 332,20  |           |

**DÉPENSES TOTALES** ..... **79 299,01**



## LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

|   |  |                  |
|---|--|------------------|
| Excédent d'investissement reporté (C.A. 2010) ..... |  | 18 621,49        |
| Cautions .....                                      |  | 470,00           |
| Fonds de compensation T.V.A. ....                   |  | 14 523,00        |
| Subventions .....                                   |  | 21 913,32        |
| Dotations aux amortissements .....                  |  | 379,80           |
| <b>RECETTES TOTALES</b> .....                       |  | <b>55 907,61</b> |



## RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT

|                                       |  |                  |
|---------------------------------------|--|------------------|
| Recettes .....                        |  | 55 907,61        |
| Dépenses .....                        |  | 79 299,01        |
| <b>DÉFICIT D'INVESTISSEMENT</b> ..... |  | <b>23 391,40</b> |

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) COMPTE ADMINISTRATIF 2011

|  |          |                 |
|--|----------|-----------------|
| <b>Dépenses de fonctionnement dont :</b> |          | <b>1 639,57</b> |
| - charges à caractère général            | 1 486,57 |                 |
| - cotisations U.R.S.S.A.F.               | 153,00   |                 |
| <b>Recettes de fonctionnement dont :</b> |          | <b>2 596,81</b> |
| - dotation de la commune                 | 1 300,00 |                 |
| - dons et legs                           | 300,00   |                 |
| - excédent antérieur reporté (C.A. 2010) | 996,81   |                 |
| <b>EXCÉDENT DE CLÔTURE</b>               |          | <b>957,24</b>   |

## Travaux dans les bâtiments communaux



Commencé en 2011, le bâtiment des sanitaires publics s'est achevé en 2012.

Outre les entreprises adjudicataires, les employés communaux ont activement participé à son élaboration. Pascal et Guillaume ainsi que Robert (employé communal de Beaubery) ont œuvré en maçonnerie, réseaux d'eaux usées et pluviales, charpente, carrelage et diverses finitions. Les membres du conseil municipal ont aussi "mis la main à la pâte". Remerciements à tous pour cette participation très appréciée et bénéfique pour le budget communal.

La rénovation des salles de réunion s'est effectuée pendant l'été à un moment où celles-ci étaient peu utilisées. Le remplacement du plafond, des fenêtres et des appareils de chauffage, ainsi que la réfection des peintures ont rendu plus agréables et attrayantes ces salles dont les derniers travaux remontaient à l'époque de la classe maternelle (près de quarante ans). Ponçage et vitrification des parquets rendront à ces locaux un aspect neuf.

Ces travaux de rénovation font partie des investissements qu'une commune doit effectuer afin de donner de la valeur à ses bâtiments. Ce n'est pas toujours admis par les services du Trésor Public qui ont tendance à affecter certaines opérations à de l'entretien, c'est-à-dire du fonctionnement. Ceci a pour conséquence d'amputer les sommes reversées au titre de la récupération de la T.V.A. Lorsqu'il s'agit de travaux subventionnés contribuant à la revalorisation du patrimoine, il n'est pas normal qu'un fonctionnaire de la Trésorerie décide de l'affectation de ceux-ci.

Des travaux imprévus, dus à l'orage de grêle qui s'est abattu sur notre village, seront effectués dans les prochains mois. Pour le remplacement des tuiles sur l'église (le plus pressant a été immédiatement exécuté après l'orage) et surtout le remplacement et la réparation des volets roulants à la salle polyvalente et dans les autres bâtiments, l'assurance rembourse la totalité des dégâts hormis une franchise assez minime.

## Travaux de voirie et aménagements divers

- ↳ Travaux de reprofilage et enduits réalisés sur des routes inscrites à la communauté de communes :
  - du Haut des Forêts au croisement des Ducs,
  - à Chevannes le long des établissements Fargeot.
- ↳ Travaux de réfection et goudronnage à neuf de portions de chemins effectués par la commune :
  - en Bel air, accès maison Charvet,
  - à Chevannes, accès maison Bas.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise THIVENT suite à l'appel d'offre.

- ↳ Depuis le mois d'avril, Pascal est secondé par Guillaume. Ensemble, ils ont réalisé divers travaux d'entretien : fauchage et déneigement des chemins, curage des fossés, fleurissement, tonte des espaces verts, entretien du cimetière et de la lagune... Au cours de l'année, ils ont achevé les travaux intérieurs et extérieurs du bâtiment sanitaires publics et effectué diverses réparations dans les locaux communaux.
- ↳ Une tempête de vent a nécessité le déblaiement des routes et chemins obstrués par des arbres cassés.
- ↳ Des portions de chemins à Lavau, au Terreau et en Corcelles ont été remises en état suite aux fortes pluies de l'été.

## L'évolution de l'intercommunalité

Le schéma départemental de coopération intercommunale impose aux collectivités le regroupement des intercommunalités existantes pour avoir de plus grosses Communautés de Communes et en réduire leur nombre.

Les communes et les Communautés de Communes ont eu à se prononcer sur leur choix en 2011 et, depuis peu, le préfet vient de sortir une nouvelle carte de regroupement des intercommunalités avec pour objectif de faire avancer ces regroupements pour le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

La commune de Vérosvres a souhaité son rapprochement avec la Communauté de Communes de Matour pour plusieurs raisons :

- La Communauté de Communes de Matour qui a été l'une des premières créées en Saône-et-Loire, constituée majoritairement de communes rurales à proximité de la R.C.E.A., développe des compétences importantes en matière d'aménagement du territoire (voirie, assainissement, gestion et aménagement des zones industrielles) qu'une commune de 500 habitants ne peut plus développer seule.
- Elle est l'une des premières intercommunalités de Saône-et-Loire à mettre en place un Plan d'Urbanisme Intercommunal pour pouvoir maintenir le développement des territoires ruraux et faire un peu contrepoids au pôle urbain, avec probablement dans l'avenir une gestion de proximité des autorisations liées à la construction.
- Elle intègre aussi complètement la prise en compte des surfaces agricoles et forestières importantes sur notre territoire et leur valorisation.
- Pour ce qui concerne les activités liées à l'enfance et à la petite enfance, les structures existantes sur le secteur de Dompierre-les-Ormes et Matour pourraient élargir leurs activités sur la commune de Vérosvres (relais d'assistantes maternelles, garderies périscolaires, centre de loisirs...).
- La Communauté de Communes de Matour a aussi vocation à intégrer la Communauté de Communes de Tramayes, mais restera quelque soit les évolutions futures, l'une des plus petites Communautés de Communes du département. Ce point est important, car la taille d'une telle communauté (5 000 à 7 000 habitants) permet d'avoir des réunions communautaires où chaque représentant de communes peut s'exprimer et les réunions communautaires ne sont pas qu'une chambre d'enregistrement de décisions prises par un bureau.
- La Communauté de Communes de Matour fonctionne avec une implication forte du président et de ses vice-présidents, très investis dans leurs attributions clairement définies et soucieux en permanence du bon usage des deniers publics.

Ces propos n'ont pas pour mettre en cause le fonctionnement actuel de la Communauté de Communes du Val de Joux auquel nous participons sans réserve, et qui nous donne entière satisfaction puisqu'avec peu de moyens, des initiatives intéressantes ont été développées et des services proposés aux habitants.

La Communauté de Communes du Val de Joux (avec les communes qui y resteront) doit se regrouper avec la Communauté de Communes de Charolles et une partie des communes du Val Palingeois ; elle s'étendra sur un territoire relativement vaste et est amenée à se développer à l'avenir dans la direction de Paray-le-Monial. Au travers de son choix, Vérosvres s'oriente aussi plus clairement en direction du Mâconnais.

Notre choix n'est peut être pas bien compris, mais il ne remet pas en cause le fonctionnement de certains services existants, tel le R.P.I. avec Beaubery. Des conventions seront probablement signées entre Communautés de Communes pour faciliter la vie des habitants (et l'accès à certains services type déchetterie...).

Une chose est sûre : l'argent public sera de plus en plus rare et les compétences développées par les Communautés de Communes devront répondre au plus près au besoin quotidien des habitants tout en maîtrisant les finances publiques.



## Informations diverses

Cette année, un bulletin de la Communauté de Communes du Val de Joux sera distribué au printemps 2013.

Pour mieux connaître la Communauté de Communes de Matour, celle-ci met à disposition son dernier bulletin communautaire que nous vous distribuons avec le bulletin municipal.

À effet du 1<sup>er</sup> janvier 2013, la commune de Vérosvres est rattachée au Centre de Secours de Dompierre-les-Ormes qui assurera les premières interventions sur la commune à la place du Centre de Secours de Charolles.



Anaïs Vigier et Damien Pignot remercient les habitants de la commune pour la gentillesse et le soutien que chacun leur a apporté durant leur épreuve.

## L'installation d'un columbarium au cimetière

Cette année, pour la Toussaint, a été installé dans le cimetière un espace destiné à accueillir les urnes funéraires, ainsi qu'un jardin du souvenir où pourront être dispersées les cendres des défunts.

Les urnes pourront être déposées dans deux monuments funéraires en demi-cercle comprenant chacun 5 cases. La famille qui réservera un emplacement pourra déposer au maximum 4 urnes à l'intérieur. Une plaque indiquant le nom de la personne décédée (avec son année de naissance et de décès) sera fixée sur la porte en respectant le modèle de signalétique défini par le règlement municipal.

Le coût de la concession est de 900 € pour une durée de 30 ans, auquel il faudra rajouter les frais de gestion.

Les familles pourront aussi faire le choix de déposer les cendres de leurs défunts dans le jardin du souvenir, petit puits recouvert de cailloux blancs et orné d'une stèle. L'identité des personnes dont les cendres ont été dispersées dans ce lieu figurera sur un petit monument (le livre du souvenir) où les étiquettes seront collées, toujours en respectant la signalétique imposée par le règlement municipal.

Le coût pour déposer les cendres est de 80 €, auquel il faut rajouter les frais de gestion.

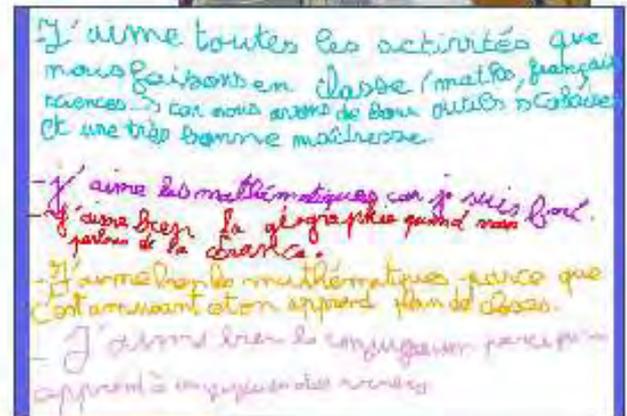
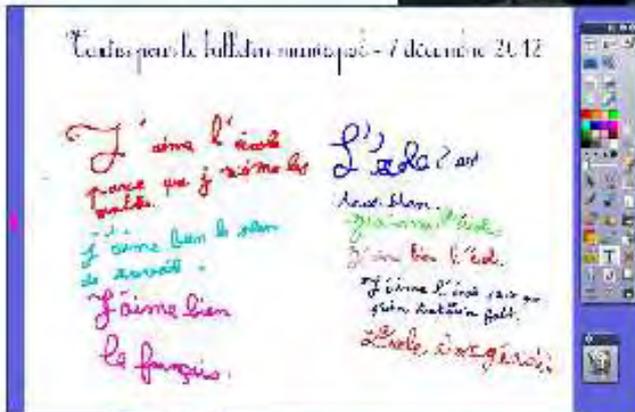
Pour prendre une concession ou déposer des cendres, il faudra, comme pour le cimetière municipal avoir un lien de rattachement avec la commune de Vérosvres.

Les monuments ont été installés par la société GRANIMOND pour un coût d'environ 11 000 € H.T. Pascal, notre employé communal a préparé le terrain avant la pose, et fera tous les travaux de finition, notamment avec la construction d'un petit muret pour retenir le terrain et faciliter l'accessibilité.



# Écoles primaires

2 CLASSES  
43 ÉLÈVES  
A L'ÉCOLE DE VEROSVRES



Claudine Dubreuil, directrice

# Lycée Sainte Marguerite-Marie

## Objectif réussite au Lycée Sainte Marguerite : maintenir le cap !

En ces périodes de Vendée Globe et d'intempéries, la tentation est forte de choisir la métaphore climatique pour évoquer le Lycée Sainte Marguerite cette année : en maintenant ses effectifs à la rentrée alors qu'une légère baisse est constatée pour l'enseignement agricole privé en Bourgogne, le Lycée garde le cap et affronte sereinement la réforme du bac professionnel qui s'effectue dorénavant en trois ans.

Pour compléter son offre de formation vis-à-vis des familles et du territoire, nous demandons aujourd'hui à la D.R.A.A.F. l'autorisation d'ouverture d'un C.A.P.A. « S.M.R. » (Services en Milieu Rural). Ce niveau V est précieux pour les jeunes "en délicatesse" avec l'école et désireux d'entrer plus rapidement dans le monde du travail. Il constitue un premier palier de qualification intéressant pour les professionnels, à la fois pratique et polyvalent. Et pour certains, c'est une passerelle vers le bac, quand on a stabilisé ses bases et retrouvé le goût d'apprendre.

L'établissement confirme donc que son domaine de compétences, c'est le service, y compris dans le centre de formation continue de Mâcon, "annexe" du Lycée de Vérosvres, où sont proposées des formations qualifiantes en service à la personne, du C.A.P. Petite Enfance au diplôme de conseillère en Économie Sociale et Familiale, en passant par le diplôme d'Aide Médico-Psychologique et le B.T.S. E.S.F. Cette année, 10 élèves sur 11 sont reçus au diplôme d'Aide médico-psychologique, soit 91% de réussite : le cap est maintenu ! Bravo aux stagiaires et à l'équipe de formateurs. Un projet de formation de moniteur-éducateur est à l'étude.

Sainte Marguerite n'oublie pas pour autant la préoccupation environnementale. Le réflexe est loin d'être inné, il doit s'acquérir et se développer chez nos élèves. C'est pourquoi, des sorties « nature-environnement » avec ramassage des déchets ont été instaurées par les enseignants dans les environs du lycée. Au retour des beaux jours, c'est à vélo que se réaliseront ces tournées !

Autres convictions confirmées :

- en interne, le souci d'accompagner l'élève pour "apprendre à apprendre", d'où l'accent mis cette année sur l'acquisition de méthodes de travail et d'apprentissage,
- en externe, l'ouverture vers le milieu économique (visite des établissements Fargetot pour les 4<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup>), social (visite des crèches et E.P.H.A.D. locales dès le début d'année pour les 2<sup>ndes</sup>) et ouverture toujours vers l'international : le Portugal en 2011, Malte en 2012...Que nous réservent les "bac" en 2013 ???

Et pour la fin d'année, l'Internat nous promet un Noël anglais ! Toute la communauté éducative du Lycée vous souhaite donc très sincèrement « Merry Christmas ! »

Pour le Lycée, Marie-Line Cotonéa, chef d'établissement



# Bibliothèque municipale



En cette période hivernale, un bon feu, un bon fauteuil, et surtout un bon livre, après une journée stressante ou par un après-midi à ne pas mettre un retraité dehors, c'est à coup sûr un moment de détente passionnant assuré.

La bibliothèque permet de profiter de ces instants précieux et intimes où l'on peut s'évader, se faire plaisir, se documenter sans aucun frais et planification ou déplacement.

Pour l'année 2011 (dernières statistiques), 121 lecteurs ont fréquenté la bibliothèque, aux horaires indiqués ci-dessous, pour 3 585 prêts.

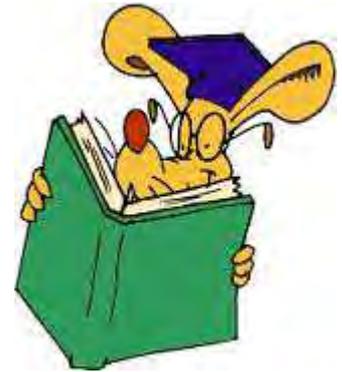
Ces prêts sont assurés par Simone BRUMAIRE (responsable) et Gisèle Jacquet, secondées cette année par Yvonne LARIVE tous les premiers mercredis du mois, et ponctuellement par Monique SIVIGNON et Marie-Hélène BONNOT, en particulier pour les rentrées et sorties des ouvrages de la B.D.S.L. de Charnay-les-Mâcon.

L'achat et la mise en service des livres, acquis avec la subvention communale annuelle, sont également assurés par « ces dames ».

Pour assurer la pérennité et la parité chez les bénévoles, les messieurs seraient les bienvenus dans nos rangs.

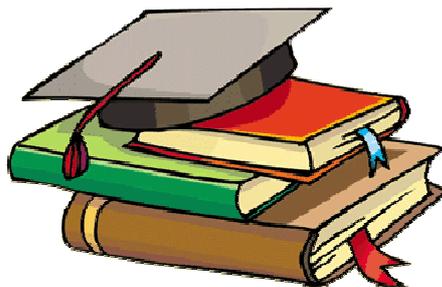
Chez les enfants, la lecture-plaisir est plus sûrement favorisée par leurs enseignants, lorsqu'elle est installée dès la petite enfance à la maternelle. Et, c'est dans cet esprit que chacun des plus jeunes de l'école de Beaubery (en R.P.I. avec Vérosvres) peut lire le livre choisi par un C.E.1 de Vérosvres. Ainsi, la "p'tite" histoire racontée chaque soir transmet le plaisir, la valeur et le sens des écrits, base de tous nos apprentissages.

Pour 2013, toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une riche année de lectures, qu'elles soient documentaires ou romanesques.



## Horaires :

mercredi 14h00 à 16h30 } → tout public ← { un vendredi sur 2 13h30 à 16h30 } → et scolaires



## *Garderie périscolaire*

La garderie périscolaire est une association composée de vingt-quatre familles adhérentes. Cela représente trente-cinq enfants de Vérosvres inscrits, dont dix-neuf occasionnellement.

En janvier 2012, lors de l'assemblée générale, le bureau a partiellement été renouvelé et se compose de la manière suivante :

Sylvie CHARVET Présidente, Séverine THOMAS Vice-Présidente remplaçante de Marie-Christine Pinon, Céline TERRIER et Cécile CABATON Trésorières, Nelly MARTIN Secrétaire et Carine VOUILLON Secrétaire Adjointe en remplacement d'Emmanuelle Rebe.

La garderie périscolaire fonctionne sur inscription avec un planning rigoureux et accueille une douzaine d'enfants de Vérosvres de 7h00 à 8h45 et de 16h30 à 19h00. Nous remercions les parents qui suivent bien le planning et participent ainsi à la bonne organisation de la garderie.

Notre animatrice, Audrey Varloud de La Chapelle-du-Mont-de-France, est en congé parental. Nous la félicitons pour la naissance de sa petite fille Prune. Pour la remplacer de janvier à juillet, nous avons embauché Marie-Line Cognard de Suin, qui a ensuite trouvé un autre emploi.

Depuis septembre 2012, nous avons le plaisir de confier nos enfants à Martine Nicolas de Vérosvres.

Compte tenu de l'importante demande de places pour cette fin d'année, Danielle Bas effectue quelques heures, pour nous permettre d'augmenter de cinq places l'effectif des enfants accueillis, de novembre jusqu'aux vacances de Noël.

Nous apprécions toujours autant la présence des deux stagiaires du lycée professionnel de Vérosvres les soirs ; leur aide nous est précieuse pour seconder Martine et Danielle.

Nous remercions très vivement la municipalité de Vérosvres et la S.I.L. pour leurs subventions, le prêt de locaux et de matériels.

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2013.



## *Restaurant scolaire Vérosvres-Beaubery*

Cette association est gérée par des parents bénévoles avec le soutien de toutes les familles qui ont des enfants à l'école. Son objectif est, entre autres, de faire baisser le prix du ticket de cantine par le biais des fonds qu'elle récolte lors des diverses manifestations organisées tout au long de l'année. Elle gère totalement le fonctionnement de la cantine (salaires des deux cantinières, dépenses de fonctionnement diverses, repas, etc...). Les repas sont élaborés par le cuisinier du lycée de Vérosvres et apportent satisfaction aux enfants et aux parents.

Appelé à d'autres occupations, le président Lionel Charvet a démissionné du bureau à l'assemblée générale de septembre. Nous le remercions pour son investissement toutes ces années. Un nouveau bureau a donc vu le jour composé d'une co-présidence avec Emmanuelle Pothin et Sidonie Butaud ainsi que de sept autres membres.

L'association remercie les communes de Beaubery et Vérosvres qui ont augmenté les subventions cette année. Cette aide est précieuse.

En 2012, l'après-midi carnaval a été renouvelé. Les enfants ont défilé par petits groupes dans les hameaux et bourgs des deux villages avec toujours autant de succès. Merci pour votre accueil et votre générosité. Le loto en février et la choucroute en novembre ont aussi été des réussites. Nous remercions les nombreux participants et familles présentes.

Indispensables au maintien de la cantine, les manifestations seront bien sûr reconduites en 2013.

Le Bureau.

## Relais intercommunautaire d'assistantes maternelles

Pour sa deuxième année de fonctionnement, le relais d'assistantes maternelles a maintenant pris sa vitesse de croisière. Les animations ont lieu les semaines impaires, dans les locaux de la garderie périscolaire le vendredi matin de 9h15 à 12h00 sous la responsabilité de Martine Sarry, animatrice. Activités d'éveil, comptines, séances de contes, mais aussi vie en société en dehors du domicile de l'assistante maternelle permettent aux enfants de se préparer tout doucement à la scolarisation et l'autonomie. C'est aussi un moment de partage entre adultes très apprécié. Son implantation à Vérosvres permet de sortir de l'isolement sans aller trop loin de chez soi. C'est enfin un temps où chacun est libre de venir et de repartir en fonction des besoins de l'enfant.

Les permanences ont lieu de 13h00 à 17h00. Elles ont pour but d'aider parents et assistantes maternelles à établir le contrat de travail, le bulletin de salaire, le calcul de la mensualisation. C'est aussi un temps d'échange et d'écoute personnalisée. Si vous avez besoin d'établir un contrat de votre assistante maternelle ou de simplement le modifier ou même de l'arrêter, il vous suffit de venir à la permanence ou contacter Madame Sarry au 03.85.24.88.95.

Les assistantes maternelles à votre disposition sur la commune sont :

|                   |                |                |
|-------------------|----------------|----------------|
| CARRETTE Isabelle | "Les Têtes"    | 03.85.50.23.95 |
| CHATAGNIER Annick | "Les Janots"   | 03.85.53.84.30 |
| CINATO Sofy       | "Les Terreaux" | 03.85.84.74.45 |
| LÉGER Jocelyne    | "Les Janots"   | 03.85.24.83.33 |
| LOISEAU Sylvie    | "Les Moreaux"  | 03.85.24.83.67 |
| NICOLAS Martine   | "Les Goujats"  | 03.85.24.80.21 |

## Société de chasse

Peut-être que certains d'entre vous ont été surpris d'entendre sonner le cor de chasse sur la place du village en cette journée du 11 novembre 2012. Quelques explications s'imposent. En effet, comme chaque année, la société de chasse de Vérosvres organise une chasse sur toute la journée, suivie d'un petit casse-croûte. C'est pourquoi, nos amis chasseurs Paul et Alain ont sonné le cor avant le début de la chasse afin d'honorer le gibier.

Une citation résume bien cet état d'esprit : "Il n'est point de vrais chasseurs qui n'aient d'égards pour le gibier, et c'est pour lui règle d'honneur, de l'aimer et de le respecter."

Environ une trentaine de chasseurs a participé à cette journée qui s'est déroulée dans une très bonne ambiance.

Si des personnes ont des questions à propos de la chasse ou d'un sujet qui s'en rapporte, vous pouvez contacter le président Jacky AUBLANC au 03.85.24.80.59.

À tous, nous adressons tous nos vœux de bonne santé et de bonne année 2013 !



## Tarot vroulon



Les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois à partir d'octobre jusqu'en avril, un groupe d'amateurs de cartes se réunit pour "taper le carton" soit au tarot, soit à la manille, soit à la belote. Les personnes intéressées par cette activité peuvent prendre contact avec le Président Robert Bonin au 03.85.24.80.13 ou le Secrétaire Louis Mazille au 03.85.24.82.48 ou le Trésorier Michel Griffon au 03.85.24.80.18.

## *Amicale des anciens*

Cette nouvelle année qui s'achève pour notre club aura vu nos effectifs maintenus. Avec 92 adhérents en 2012 et seulement un décès, nous sommes, de loin, le club le plus important du canton.

Nos activités ont cette année encore été soutenues tout au long de l'année. En plus de nos réunions mensuelles, ou bimensuelles pendant l'hiver, nous avons eu deux rencontres avec nos voisins du "Tacot de Beaubery" récemment remis en route après quelques temps d'inactivité.

Dès la fin de l'hiver, beaucoup de nos adhérents ont participé aux tournois cantonaux de manille et de scrabble, très appréciés de tous, pour l'amitié et la bonne humeur qui sont toujours de mise dans ces concours.

Notre traditionnelle sortie spectacle de printemps, le 30 mars à Roanne, a, cette année encore, été un succès avec 40 participants et une vraie journée de détente.

Le 15 mai, le restaurant "Lesclette" à La Clayette nous accueillait pour notre repas de printemps, offert à tous les adhérents qui ont pu y déguster un excellent menu.

L'après-midi se poursuivait, selon les goûts de chacun, par une petite promenade autour du lac ou par quelques parties de cartes.

Les 23 et 24 juin, nous étions 47 voyageurs au départ pour une visite de Versailles et son spectacle féerique des grandes eaux, suivie le deuxième jour, par un petit périple dans la capitale qui se terminait pour le repas de midi dans un bistrot de la butte Montmartre.



Pour notre sortie d'une journée, le 4 septembre, qui nous emmenait dans le Jura, notre car était complet. Ce déplacement nous a permis, en fin de matinée, de visiter une fruitière à Comté et, après la traditionnelle dégustation, d'y faire quelques

provisions avant de nous rendre à Monnet-la-Ville, pour y assister à la reconstitution d'un mariage des années 1900, avec menu gastronomique d'époque particulièrement copieux et apprécié.

Notre traditionnel loto, richement doté, qui avait lieu cette année le dimanche 16 septembre, a rassemblé quelques 160 joueurs et laissé un résultat positif appréciable.

Pour nos deux concours de manille qui ont eu lieu les 17 avril et 16 octobre, la fréquentation, en légère hausse sur les années précédentes, nous a valu d'accueillir à chaque fois 108 doublettes et de dégager, là encore, une marge conséquente.

Il est bon de rappeler que ce sont ces bénéfiques, dégagés à l'occasion de ces manifestations, qui nous permettent d'offrir chaque année, deux repas gratuits à tous nos adhérents : en mai au restaurant et en décembre à la salle communale pour notre Assemblée Générale.

Chacun de nos adhérents reçoit, en outre, un cadeau d'anniversaire et bénéficie des consommations gratuites toute l'année lors de nos réunions.

Moyennant une cotisation annuelle modique, nos adhérents peuvent par ailleurs avoir accès à des remises sur l'abonnement au Journal de Saône-et-Loire, sur les cotisations d'assurance Groupama et peuvent accéder à un catalogue de quelques 200 commerçants, artisans et producteurs divers, qui accordent des remises aux détenteurs de la carte Aînés Ruraux.

Toutes les personnes intéressées par les activités de notre club peuvent venir nous y rejoindre à tous moments, elles y seront accueillies chaleureusement.

## *Téléthon*

Le 8 décembre, à l'occasion du Téléthon, le club des aînés, la société de chasse et la S.I.L. pour la seizième année consécutive ont œuvré ensemble pour confectionner 350 kg de boudin et permettre un don de 1 900 € à l'A.F.M.

L'équipe de bénévoles remercie l'ensemble des donateurs.

## Société d'intérêt local

Par l'organisation de diverses activités tout au long de l'année, la S.I.L. anime la commune tout en maintenant un tissu associatif indispensable et :

- riche en rencontres intracommunales, où les moins jeunes côtoient les plus anciens lors du montage et démontage des structures nécessaires au bon déroulement des fêtes,
- riche en rencontres intercommunales avec les jeux intervillages, le tournoi de foot ou le championnat de foot à sept,
- riche en rencontres de danseurs avec les soirées dansantes, la danse de salon et la country,
- riche en rencontres de personnes venues randonner ou déguster nos célèbres et appréciés repas champêtres,
- riche en rencontres culturelles avec l'activité théâtre et les conférences,
- riche en découvertes d'horizons nouveaux lors du voyage des bénévoles.

Si, pour la plupart de nos manifestations, le nombre important de bénévoles est souvent envié par les communes voisines, un appel est tout de même lancé à toutes les autres personnes désireuses de pérenniser ces animations.

Aussi, si une activité qui n'existe pas vous tente, vous pouvez prendre contact avec un des responsables de la S.I.L. pour éventuellement la mettre en place.

Le bureau, par l'intermédiaire de sa présidente, remercie très chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui, tout au long de l'année, ne comptent pas leur temps pour participer au bon déroulement des activités.



## Foot



Équipe A

L'année 2012 a marqué le dixième anniversaire de l'inauguration du stade René Villars par la municipalité de Vérosvres. Avec un effectif global de 25 licenciés, les deux équipes de la section foot de la S.I.L. évoluent en championnat U.F.O.L.E.P. à sept du Charollais Brionnais. Thierry Aublanc, membre de cette association, assure la liaison avec la section foot dont il est le responsable.

Douze formations [Amanzé, Baudemont, Dun-Sornin, Gibles (2), Ozolles, Vareilles, Varennes-sous-Dun, Saint-Symphorien-des-Bois (2) et Vérosvres (2)] participent à

cette compétition. Les différentes rencontres de l'équipe A menée par Franck Thomas et de l'équipe B menée par Laurent Bas se déroulent le dimanche matin sur le terrain de Vérosvres. Nous remercions les arbitres Thierry Aublanc et Jean-Didier Charvet pour leur concours. Si de nouveaux joueurs sont intéressés, les inscriptions peuvent se faire dès l'âge de 16 ans auprès d'Olivier Bonin qui gère les licences.

De fervents supporters sont présents lors des matchs, nous invitons le plus grand nombre à les rejoindre dans un esprit de convivialité. En 2012, le tournoi amical ouvert aux Vroulons et à leurs amis, a réuni 25 équipes. Cette année il aura lieu le samedi 13 Juillet.

La section foot vous souhaite une bonne année 2013.



Équipe B

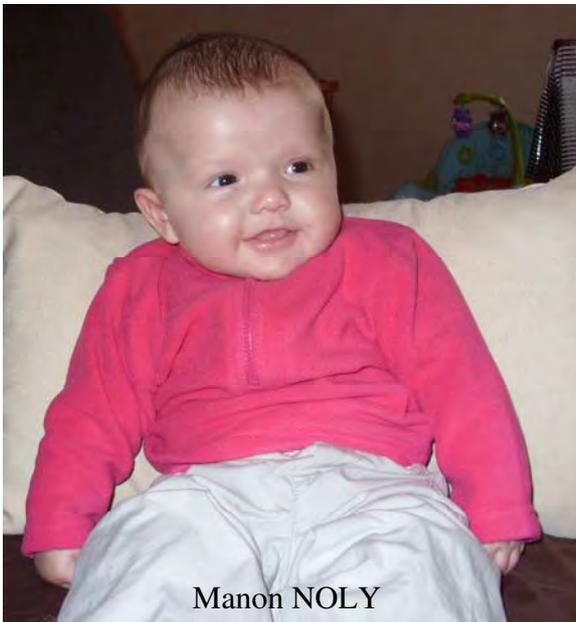
*Bébés de l'année 2012*



Célia LARONZE



Maëlys MACHILLOT



Manon NOLY



Julian PITAUD



Méloé MAZILLE

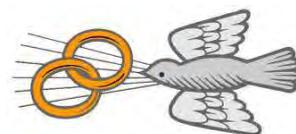
# État civil 2012

## NAISSANCES

- ◆ Kheira Elma MARAF, née le 6 mars, fille d'Ali MARAF et Farah Kébir MEDJHOUDA (Chevannes)
- ◆ Célia LARONZE, née le 3 avril, fille de Yann LARONZE et Carole SANLAVILLE (Chevannes)
- ◆ Maëlys MACHILLOT, née le 22 avril, fille de Christophe MACHILLOT et Nathalie AUBLANC (La Combe des Seignes)
- ◆ Manon NOLY, née le 23 juillet, fille de Patrice NOLY et Gaëlle CARTERON (Hautecour)
- ◆ Julian PITAUD, né le 13 août, fils de Sébastien PITAUD et Marjorie MARTY (Les Pierres)
- ◆ Méloé MAZILLE, née le 22 octobre, fille de Jérôme MAZILLE et Aurélie PÉRAMO (Lavau)

## MARIAGES

- ◆ Carole BALANDRAS et Gérard GRIFFON, le 14 avril à Vérosvres
- ◆ Chantal MICHEL et Jean-Paul COLLAUDIN, le 13 juillet à Vérosvres



## Ils nous ont quittés en 2012

\* **Cédric RIDET**, né le 2 octobre 1973, arrive à Vérosvres en 2006 pour travailler dans une entreprise locale du bâtiment. Tailleur de pierre d'une compétence incontestable, dont on peut voir un exemple gravé par ses soins sur la place du village, il est contraint d'arrêter son activité pour des raisons de santé. Il continue cependant d'habiter dans son logement face à l'église où il accueille périodiquement ses deux garçons pour lesquels il est très attentionné, et dont la présence lui manque terriblement. Confronté depuis son plus jeune âge à des problèmes familiaux, accentués encore par la disparition brutale de sa sœur, il décède tragiquement ce 5 janvier laissant le souvenir d'un être sympathique, naufragé de la vie, qui avait besoin de se confier, et qui aurait peut-être pu, avec un peu plus d'attention de notre société moderne, remonter la pente dans laquelle la vie l'avait précipité.

\* **Robert LARDY**, né le 18 octobre 1946 à Dompierre-les-Ormes. Après sa scolarité, il apprend le métier de boucher qu'il exerce dans divers lieux et notamment dans le département du Var où il fait la connaissance de Danielle Garcia avec laquelle il se marie en 1967. Ils auront ensemble deux enfants : Delphine en 1976 et Guillaume en 1978. Revenu exercer son métier dans la région Lyonnaise, il décide, avec Danielle, de rejoindre Vérosvres en 1975 pour y exploiter la propriété familiale. Très attaché à son métier, et bien qu'ayant dépassé l'âge légal de la retraite, il ne peut se résoudre à se séparer de son exploitation, de ses terrains et de son troupeau. Il nous quitte subitement ce dimanche 8 janvier au cours d'une conversation téléphonique avec un de ses amis. Robert nous laisse le souvenir d'un homme dynamique, de rencontre agréable et toujours disponible pour rendre service aux voisins et amis.

\* **Marie BONIN**, née MICHEL le 11 mars 1918 à Suin, où elle passe sa jeunesse sur l'exploitation agricole de ses parents. Elle fait la connaissance, juste avant le début de la guerre, de Jean Bonin lui-même agriculteur sur la commune voisine de Vérosvres. Malheureusement la guerre arrive, son prétendant est fait prisonnier et il leur faut attendre de longues années avant de pouvoir concrétiser leurs projets et se marier le 10 novembre 1945. De leur union, naîtra un fils Michel en mai 1946. Son

existence est alors paisible et sereine sur l'exploitation familiale "Des Ducs" jusqu'à ce que Jean se trouve partiellement privé de son autonomie à la suite d'un problème de santé. Marie passera alors quatorze années à assister moralement et physiquement son époux dans la détresse. Durant ces épreuves, elle perdra une partie de son entrain et de son plaisir à rencontrer les autres. Grâce à la présence proche et attentive de ses enfants, elle peut cependant rester dans sa maison presque jusqu'à la fin de sa vie. Hospitalisée à la suite d'une chute, elle décède à l'hôpital de Charolles le 6 mars nous laissant le souvenir d'une personne travailleuse et discrète mais très attentive aux autres.

\* **Éliane Desbois**, née Lina Houyez, le 25 mai 1937 à Bruay la Buissière dans le Nord, épouse de notre regretté Maire André Desbois avec qui elle se marie à Vérosvres le 18 novembre 1959. Ensemble, ils auront trois enfants : Pierre-Marc, Agnès et Emmanuel. En 1988, ils viennent habiter définitivement à Vérosvres. Avec André, ils ont l'immense douleur de perdre leur fille Agnès en 1993. En 2001, elle doit affronter une nouvelle épreuve avec le décès subit de son époux au soir des élections municipales. Très éprouvée par ces disparitions brutales, elle reste cependant quelques années dans sa belle maison de "La Burtinière" avant de retourner dans son pays natal où elle décède le 13 juin. Elle est inhumée avec son époux au cimetière de Vérosvres. Nous garderons d'elle le souvenir d'une personne dynamique, au caractère affirmé mais accueillante et toujours à l'écoute des autres.

\* **Marie-Jeanne BARRANCO**, née GARNICA à Saïda en Algérie le 28 novembre 1941. Elle arrive en France toute jeune avec ses parents. En 1961, elle épouse Marcel Barranco avec qui elle aura deux filles et un garçon. Ils passent toute leur vie active dans la région Lyonnaise où Marcel exerce la profession de mécanicien. En 2004, séduits par la tranquillité de notre village, ils font l'acquisition de la maison "Alacoque" au centre du bourg et viennent s'y installer pour une retraite paisible. Marie-Jeanne, qui a la main verte, peut alors exercer ses talents au milieu de ses fleurs et de son petit jardin potager. Le décès d'une de leurs filles en 2010 vient déstabiliser soudainement cette vie sereine et contribue à dégrader son état de santé déjà préoccupant. Hospitalisée à Villeurbanne suite à la complication de ses problèmes cardiaques, elle y décède le 6 juin. Ce départ subit laisse son époux dans un grand désarroi et tous ses voisins et amis dans la peine en se remémorant l'abord sympathique et attachant de cette personne discrète et agréable à côtoyer.

\* **Henri MAZILLE**, né le 19 octobre 1925 à la "Ferme des Pommiers" à Vérosvres où il passera toute sa vie. En 1966, il épouse Clémence Bonin qui lui donnera trois enfants : Béatrice, Christiane et Alain. Dans le même temps, ils reprennent à leur compte la ferme familiale qu'ils exploiteront jusqu'au moment de sa retraite en 1992. À partir de là, et bien que n'ayant plus la responsabilité de l'affaire, il continue à participer activement aux travaux jusqu'à la limite de ses capacités physiques. Celles-ci déclinant, il doit réduire son activité pour ne plus se consacrer qu'à son jardin cultivé avec beaucoup de soins et de minutie. Depuis quelques temps, ses forces déclinantes le contraignaient, à son grand regret, à renoncer à ses sorties journalières autour de la ferme. Hospitalisé le 25 juillet, il décède le 27 sans que son état n'ait laissé prévoir une fin aussi rapide. Nous garderons d'Henri le souvenir d'un homme affable dont la sagesse et le calme inspiraient le respect de tous.

\* **Roger CARETTE**, né le 20 août 1934 à Vérosvres, à la "Ferme du Rocher" qu'il ne quittera que pendant trente mois pour effectuer son service militaire en Algérie. Après une jeunesse insouciant, il épouse Ginette Combier le 8 février 1958 qui lui donnera trois enfants : Dominique et Pascal en 1958 et Ghislaine en 1960. En 1962, avec Ginette, ils reprennent à leur compte l'exploitation familiale qu'ils tiendront jusqu'à leur retraite en 1992. Pendant toute cette période, chacun pourra mesurer les améliorations apportées sur cette ferme dont la tenue était exemplaire et les productions sans cesse améliorées. À la retraite, et ne pouvant rester inactif, il se consacre entièrement à son jardin et à son environnement toujours entretenu de façon impeccable. Au fil des années, et suite à quelques problèmes de santé, il voit sa forme décliner sans que celle-ci ne puisse pourtant laisser supposer une fin aussi subite. C'est en effet dans un établissement hospitalier de Lyon, où il s'était rendu pour une intervention bénigne qu'il décède le 20 septembre. Roger nous laisse le souvenir d'un homme travailleur, méticuleux, aux compétences multiples et toujours disponible pour rendre service à ses semblables.

\* **Germaine Delavanne**, née Beauvais le 11 juillet 1924 à Broye (71). Pupille de l'Assistance Publique, elle passe son enfance et une partie de sa jeunesse chez Madame Marie Jandard au hameau "Les Essertines". Plus tard, elle part travailler dans la région Lyonnaise où elle fait la connaissance d'Alphonse Delavanne avec qui elle se marie. Ensemble, ils auront un fils Daniel. Arrivant en fin de carrière, avec son époux, ils construisent, de leurs mains, une petite maison sur le lieu même où elle a passé son enfance. À l'heure de la retraite, ils viennent s'y installer et y passent quelques années dans le calme et la sérénité jusqu'au décès d'Alphonse. Très affectée par ce départ prématuré, elle continue cependant de s'investir dans ses œuvres bénévoles au service des autres et on la voit alors sillonner les routes du canton au volant de son "Arola" toujours pressée d'aller plus loin. À l'automne 2011, sa santé déclinante l'oblige, à son grand regret, à quitter sa maison pour rejoindre un établissement de retraite à Cluny. Depuis quelques temps, son état empirait et elle décède le 31 décembre, ne se sentant sans doute pas la force de commencer l'année nouvelle. Germaine nous laisse le souvenir d'une personne dynamique, avec un fort caractère et dotée d'une mémoire exceptionnelle, qui ne l'a pas quittée jusqu'à ses derniers moments et qui lui permettait de connaître l'histoire et les noms de toutes les familles du village et bien au-delà.

## Nouveaux habitants en résidence principale

- ♣ Mathieu FROMENT et Magali MALATESTA à La Croix des Ducs
- ♣ Jean-Noël GROZELLIER et Bernard FITZGERALD au Château du Terreau
- ♣ Sandrine ROUX-DERETTE et ses enfants au Bourg
- ♣ Sœur Suzanne BRIDET (anciennement Sœur Marguerite) aux Janots
- ♣ Georges COMTE à Hautecour
- ♣ Cindy RAOUX au lotissement Les Goujats



## Artisans, commerçants et prestataires de services

ALBUISSON Pierre  
 BESSON Bernard  
 FARGEOT  
 GARAGE JANIN Olivier  
 LA MICHE VROULONNE (DEGAILLE Bernard)  
 SOCIETE NOUVELLE GRIFFON  
 LA RONDE DES CISEAUX

Graveur de timbres  
 Travaux forestiers  
 Charpentes en lamellé-collé  
 Mécanique générale  
 Boulangerie et épicerie  
 Maçonnerie  
 Salon de coiffure

## Fleurissement



En mai, comme d'habitude, une bonne équipe de bénévoles a planté de nombreux plants. Les fortes gelées de l'hiver ayant fait du dégât, il a fallu remplacer les buis et fusains devant la porte de l'église. De beaux bégonias dragon ont donné entière satisfaction tout au long de l'été mais ils n'aiment pas le froid. En novembre, des plantes supportant l'hiver ont donc été plantées dans les pots. À la Ste

Catherine, des arbustes ont pris racine dans le parterre vers les nouveaux sanitaires.

Comme le jury départemental ne visite plus toutes les communes inscrites, il n'est pas passé chez nous cette année, mais passera l'an prochain.

En octobre, une formation d'une journée était proposée sur le thème "Aménager et fleurir simplement les espaces publics". Nous y avons participé et c'était intéressant. Nous essaierons donc de mettre en pratique les conseils et techniques qui nous ont été prodigués.

Denise et Yvonne

## À vos arbres... Prêts ? Plantez !

Depuis quelques années, il est vrai que les arbres isolés dans les parcelles disparaissent les uns après les autres. En effet, soit arrachés par les tempêtes, soit coupés pour le bois de chauffage, soit morts sur pied pour les plus vieux, le nombre d'arbres diminue au fil des ans. En 2009, j'ai acheté et replanté une dizaine d'arbres : chênes, frênes et pommiers. Il faut dire qu'il ne restait plus que deux pommiers "Aux Pommiers".



Pour promouvoir la candidature du pays Charolais-Brionnais au patrimoine mondial de l'U.N.E.S.C.O., le syndicat mixte du pays organise différents défis chaque mois.

Le défi du mois d'octobre s'adressait aux agriculteurs et avait pour objectif la plantation d'arbres dans les parcelles.

Les dossiers devaient être déposés avant le 31 décembre 2012 pour des plantations réalisées avant le 31 mars 2013.

Quatorze arbres seront offerts aux agriculteurs dont la demande a été retenue.

Chers collègues, défi pour l'U.N.E.S.C.O. ou non, essayons de maintenir le nombre d'arbres existants en remplaçant les vieux "têtards" morts, arrachés ou coupés pour le chauffage par de nouvelles plantations.

Alain Mazille



## Un nouveau service d'ERDF : « Prévenance Travaux »

Votre commune et le distributeur d'électricité ERDF viennent de signer une convention de partenariat pour la mise à disposition d'un nouveau service pour les particuliers : « **Prévenance Travaux** ».

Lorsqu'ERDF travaille sur les réseaux d'électricité pour améliorer la qualité de fourniture de ses clients, il doit parfois programmer des coupures de courant. Aujourd'hui, ERDF s'engage à prévenir personnellement tous les particuliers concernés par la coupure, qui se seront inscrits au service d'information « Prévenance Travaux ».

Le service est gratuit et simple d'utilisation. En quelques clics, munis de votre facture (les références clients sont nécessaires pour se connecter), vous vous inscrivez sur le site :

[www.erdf-prevenance.fr](http://www.erdf-prevenance.fr)

Lorsqu'une coupure pour travaux sera prévue sur votre secteur, vous recevrez un e-mail personnalisé quelques jours avant la date programmée. Cet e-mail vous préviendra de la date et de la durée attendue de la coupure, de la nature des travaux et de leur localisation.

Une option d'envoi de l'information par SMS est en cours de développement.

### En résumé :

1. Connectez-vous sur le site Internet [www.erdf-prevenance.fr](http://www.erdf-prevenance.fr) (en prenant soin de vous munir de votre facture d'électricité).
2. Inscrivez vos coordonnées : nom, prénom, numéro de Point de Livraison (PDL : situé sur la facture. Parfois au dos de la facture, selon les fournisseurs d'électricité).
3. Complétez vos coordonnées : adresse mail, téléphone portable. Voilà ! Vous êtes inscrits !
4. Désormais, en cas de coupure programmée sur votre secteur d'habitation, vous recevez un e-mail à l'adresse indiquée lors de l'inscription.
5. Si la coupure n'est pas liée à des travaux mais à un dépannage, elle ne relève pas de ce service « prévenance ». Dans ce cas, contactez votre service « dépannage » au 09 726 750 71.

[www.erdf-prevenance.fr](http://www.erdf-prevenance.fr)

## Renseignements utiles

### MAIRIE

Secrétariat ouvert : Lundi : de 15h00 à 19h00  
Jeudi : de 9h00 à 12h00  
Vendredi : de 15h00 à 19h00

Secrétaire : AUBLANC Nathalie  
Téléphone : 03.85.24.80.72  
Fax : 03.85.24.86.34  
E-mail : mairie.verosvres@wanadoo.fr

### AGENCE POSTALE

Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
Départ du courrier : du lundi au vendredi à 14h45  
le samedi à 11h15  
Téléphone : 03.85.26.01.66

### BIBLIOTHÈQUE

Ouverte le mercredi de 14h00 à 16h30 et un vendredi sur deux de 13h30 à 16h30  
Responsables : Mme BRUMAIRE Simone et Mme JACQUET Gisèle Téléphone : 03.85.24.89.40

### SALLE POLYVALENTE

Téléphone : 03.85.24.82.05

Responsable location : Mme AUBLANC Agnès  
Dépositaire des clefs : M. DEDIEU Alain

Téléphone : 03.85.24.80.59  
Téléphone : 03.85.24.85.21

### ÉCOLE PRIMAIRE

Tél : 03.85.24.83.76

### GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tél : 03.85.24.88.95

### RESTAURANT SCOLAIRE

Tél : 03.85.24.88.95

### ENTRAIDE DES 3 CANTONS DES MONTS DU CHAROLAIS

Téléphone : 03.85.24.68.80 e-mail : [entraide3c@wanadoo.fr](mailto:entraide3c@wanadoo.fr)

- ↳ Favoriser au quotidien le maintien des personnes âgées et /ou handicapées.
- ↳ Animations, ateliers, transports, télésecrétariat, accompagnement à domicile, aide et informations administratives.
- ↳ Portage de repas.
- ↳ Accueil et Permanence tous les jeudis de 9h00 à 16h00.

### ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES OU ISOLÉES (A.A.P.A.I.)

Maison médicale de Saint-Bonnet-de-Joux

Téléphone : 03.85.24.77.03

### A.D.M.R.

Téléphone : 03.85.84.54.86

### RELAIS

Un conteneur "RELAIS", destiné à recevoir les vêtements et chaussures en état, est installé en permanence sur la place.

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE JOUX

Téléphone : 03.85.24.81.67 e-mail : [cc.valdejoux@wanadoo.fr](mailto:cc.valdejoux@wanadoo.fr)

### DÉCHETTERIE À SAINT-BONNET-DE-JOUX

Ouverture : lundi et mercredi de 14h00 à 17h00  
samedi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30  
Téléphone : 03.85.24.71.26

## Manifestations prévues en 2013

|                       |  |
|-----------------------|--|
| Dimanche 6 janvier    | Vœux du maire  |
| Mercredi 9 janvier    | Galette des Rois au club des Aînés   |
| Lundi 21 janvier      | Dictée communale des Aînés ruraux  |
| Samedi 26 janvier     | Banquet des chasseurs de la Société de Chasse                              |
| Samedi 16 février     | Carnaval du restaurant scolaire  |
| Dimanche 3 mars       | Opération boudin de la Société de Chasse                                   |
| Vendredi 8 mars       | Concours de tarot du club de tarot   |
| Vendredi 8 mars       | Sortie spectacle au Spot à Mâcon des Aînés                                 |
| Samedi 16 mars        | Théâtre de la S.I.L.   |
| Dimanche 17 mars      | Théâtre de la S.I.L.   |
| Vendredi 22 mars      | Théâtre de la S.I.L.   |
| Samedi 23 mars        | Théâtre de la S.I.L.   |
| Dimanche 7 avril      | Sortie spectacle à Lyon (1 000 choristes) des Aînés                        |
| Samedi 13 avril       | Choucroute du foot de la S.I.L.  |
| Mardi 16 avril        | Concours de manille des Aînés  |
| Dimanche 21 avril     | Randonnée pédestre de la S.I.L.  |
| Vendredi 26 avril     | Journée Pro-Confort (vente promotionnelle) des Aînés                       |
| Au mois d'avril       | Loto du restaurant scolaire  |
| Jeudi 9 mai           | Fête de l'Ascension et concours de pétanque de la S.I.L.                   |
| Jeudi 16 mai          | Repas de printemps au St Cyr des Aînés                                     |
| Vendredi 21 et        | Voyage des Aînés dans les Gorges de l'Ardèche                              |
| Samedi 22 juin        | Voyage des Aînés dans les Gorges de l'Ardèche                              |
| Dimanche 30 juin      | Vide-greniers de la garderie périscolaire                                  |
| Fin juin              | Fête des écoles du R.P.I.  |
| Samedi 13 juillet     | Tournoi de foot de la S.I.L.   |
| Samedi 20 juillet     | Concours de pétanque de la Société de Chasse                               |
| Dimanche 28 juillet   | Assemblée générale de la Société de Chasse                                 |
| Samedi 10 août        | Fête patronale   |
| Dimanche 11 août      | Fête patronale   |
| Jeudi 5 septembre     | Voyage des Aînés à Ambert et moulin Richard de Bas                         |
| Samedi 7 septembre    | Voyage de la S.I.L.  |
| Dimanche 15 septembre | Loto du club des Aînés   |
| Dimanche 29 septembre | Repas du C.C.A.S.  |
| Samedi 5 octobre      | Assemblée générale de la S.I.L.  |
| Mardi 15 octobre      | Concours de manille des Aînés  |
| Samedi 19 octobre     | Conférence sur "Le marché aux bestiaux de Saint-Christophe" avec la S.I.L. |
| Vendredi 15 novembre  | Concours de tarot du club de tarot   |
| Samedi 23 novembre    | Tête de veau de la Société de Chasse                                       |
| Au mois de novembre   | Choucroute du restaurant scolaire à Beaubery                               |
| Samedi 7 décembre     | Téléthon   |
| Samedi 14 décembre    | Assemblée générale et repas de Noël du club des Aînés                      |

*Les conscrits 2012*

